

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

Ministère de l'économie, des finances  
et de la souveraineté industrielle et  
numérique

---

## Décision n°2023-36 du 30 mars 2023 portant délégation de signature

NOR : ECOQ2305044S

### **Le Président-Directeur Général de La Monnaie de Paris,**

Vu le code monétaire et financier, et notamment ses articles L 121-1 à L 121-6 ;  
Vu la loi n° 2006-1666 du 21 décembre 2006 de finances pour 2007, notamment son article 36 ;  
Vu le décret n° 2007-259 du 27 février 2007 portant statut de l'établissement public La Monnaie de Paris et modifiant le code monétaire et financier (partie réglementaire) ;  
Vu le décret du 25 avril 2022 portant nomination de M. *Marc Schwartz* aux fonctions de Président-Directeur Général de La Monnaie de Paris ;  
Vu la décision du conseil d'administration du 14 mars 2023 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au Président-Directeur Général ;  
Vu la décision du conseil d'administration du 14 mars 2023 portant sur les délégations consenties par le Président-Directeur Général.

### **Décide :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme *Hélène Juton*, Responsable amélioration continue et Responsable qualité hygiène sécurité environnement et transition écologique , délégation est donnée à M. *David Pacini*, Responsable Qualité Sécurité Environnement du site de Pessac à l'effet de signer, dans les limites de ses attributions et au nom du Président-Directeur Général, toutes dépenses relatives au respect des règles d'hygiène et de sécurité pour le site de Pessac d'un montant inférieur ou égal à 25.000 euros.

## Article 2

La présente délégation est consentie à compter du 30 mars 2023 jusqu'à la date à laquelle la décision du conseil d'administration arrêtant les comptes de l'exercice 2023 de l'établissement sera exécutoire. Elle peut être retirée à tout moment par le Président-Directeur Général.

## Article 3

Le Président – Directeur Général est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel de l'administration centrale des ministères économiques et financiers*.

Fait le 30 mars 2023

*David Pacini*

Responsable Qualité Sécurité  
Environnement du site de Pessac

*Signature sous la mention manuscrite  
« lu et approuvé, accepte les présents  
pouvoirs »*

*Marc Schwartz*

Président-Directeur Général

*Hélène Juton*

Responsable amélioration continue et  
Responsable qualité hygiène sécurité  
environnement et transition écologique

*Arnaud Laeron*

Directeur des Finances et de la Performance

*Olivier Decez*

Directeur Général Adjoint  
Secrétaire général